

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 26 JANVIER 2023	
Date de la convocation : 20/01/2023	L'an deux mille vingt trois et le vingt-six janvier, les membres du comité syndical se sont réunis à MONTEUX, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.	
Date d'affichage de la convocation : 03/01/2023		
Secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT) : M. REYNIER-DUVAL Christophe	Objet de la délibération : ASSAINISSEMENT COLLECTIF	
Nombre de membres	COMMUNE DE BEAUMES DE VENISE – PRESCRIPTION DE LA REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT ET OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE	
En exercice		42
Quorum		22
Présents		30
Représentés		1
Votants	30	

Membres présents à la séance :

RASPAIL Max (BLAUVAC) SALIGNON François (MALEMORT DU COMTAT) ORTUNO Mireille (MORMOIRON) ROUET Frédéric, BOURGEOIS Gérard (VILLES SUR AUZON) FRIZET Frédéric, BOULETIN Jérôme, GARRIGUES Jacques, ROSSETTI Patrick, SENAC Jean-François, BROCHIER Gérard, JEAN Christel, AY Anne-Sophie, SOARD Philippe, COSTE Christian, ANDRIEUX Henri, BOURRIE Jean-Louis, ALLEGRE Alexandre, LINHARES José, OLIVIER Arlette, BALDACCHINO Jean-Paul, RAYMOND Sandrine, LAMURE Elisabeth (COVE) TENZA Salvador (CPOP) TERRISSE Michel, MOSSE Marc, BERARD Jean, RUSCELLI Jean-Claude, MICHEL Stéphane, GEEL Cyrille (CASC)

Membres excusés :

VIRET, Stephan NICOLAS, Pierre (BLAUVAC) PINNA Philippe, GUERIN Isabelle (MALEMORT DU COMTAT) MILESI Gilbert, FERNETTE Patricia, AGUILERA Alain, MALLET Sylvie (METHAMIS) CHAVADA Patrick, SANCHEZ Julien, CHANTREL Denis (MORMOIRON) TORELLI Jean-Marie, MACHUROT Suzy (VILLES SUR AUZON) GUILLAUME Alain, MONNET Bernard, LARTIGUE Marc, PELATAN Benoit, JEROME Robert, BREMOND Alain, BLANC Philippe, CONSTANT Alain, BELHOMME Alain, GIRARD Guy, JOUVAUD Gilles, HAUT Frédéric, COURSET Anne-Marie, BRESSY Pierre, MARCELIN Alain, BONNET Louis, ROBERT Ivan, LINHARES Tiffanie, CALY Pierre, GALLET Walter, PLANCHER Dominique, RUEL Bruno (COVE) GARCIA Michel, PALOMBA Serge, TUDELLA Robert, GALMARD Marie-Thérèse, VERMEILLE Thierry, RUCHON Laurent (CPOP) HENRY Fabienne, VOILLEMONT Sandrine, ESPENON Evelyne, GEIGER Sandy, BERNAL Fulgencio, CARLE Didier, GRAVIERE Jean-Claude, VIAU Gérome (CASC)

Pouvoirs:

M. POITEVIN Jérôme à M. RASPAIL Max

Monsieur le Président indique à l'Assemblée qu'une révision du zonage d'assainissement de la commune de Beaumes de Venise doit intervenir afin de mettre en cohérence ce document avec les éléments nouveaux de planification urbaine de la Commune et plus particulièrement l'approbation du Plan Local d'Urbanisme le 1^{er} décembre 2020.

Pour rappel, l'article L2224-10 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, impose aux communes ou leurs groupements de définir, après étude préalable et enquête publique, un zonage d'assainissement qui doit délimiter les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non collectif.

La révision du zonage d'assainissement de la Commune de Beaumes-de-Venise a été confiée au Cabinet TRAMOY et le projet est consultable par l'ensemble des membres du comité syndical.

En application de L'article R 2224-8 du Code général des collectivités territoriales, une enquête publique concernant ce projet de révision de zonage d'assainissement doit être lancée pour aboutir à une éventuelle approbation par le comité syndical.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur la prescription de la révision du zonage d'assainissement de la Commune-de-Beaumes-de-Venise et de sa mise à l'enquête publique,

LE COMITE

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

DELIBERE

- 1°) Prescrit la procédure de révision de zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de Beaumes-de-Venise,
- 2°) Autorise Monsieur le Président à lancer l'enquête publique afférente au projet et à signer tout document relatif au lancement et au déroulement de celle-ci.
- 3°) Dit que la dépense sera imputée au chapitre 012.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

Christophe REYNIER-DUVAL



LE PRESIDENT,

Jérôme BOULETIN